

GRILLE DE TARIFS JOUR ETUDE 2020

Prix Jour-étude en vigueur au 20/03/2019

PRIX JOUR-ETUDE HT AGENCE	PRIX JOUR-TTC AGENCE	REMUNERATION NETTE ETUDIANT/JE
minimum L1-2-3/M1-2: 113,00 EUROS	135,60 €	80,48 €
115,00 €	138,00 €	82,24 €
118,00 €	141,60 €	84,88 €
minimum MSP de HMONP: 120,00 EUROS	144,00 €	86,63 €
130,00 €	156,00 €	95,41 €
140,00 €	168,00 €	104,20 €
150,00 €	180,00 €	112,98 €
160,00 €	192,00 €	121,76 €
170,00 €	204,00 €	130,54 €
180,00 €	216,00 €	139,32 €
190,00 €	228,00 €	148,10 €
200,00 €	240,00 €	156,98 €
maximum : 210,00€ EUROS	252,00 €	165,66 €

DETAILS DES PRELEVEMENTS ENTRE TARIF HT J-E ET LE TARIF NET J-E AU 11/03/2020:

_ La rémunération nette de l'étudiant correspond au prix net du Jour Etude (JE) auquel sont soustraits les frais de fonctionnement de Passerelle V (8,5%), les cotisations patronales et les cotisations étudiantes.

_ Le détail des différentes cotisations figurera sur le(s) bulletin(s) de versement fourni(s) à l'étudiant à la fin de la mission, ou à chaque versement effectué si la mission porte sur plusieurs mois (échéances détaillées en fin de convention d'étude).

_ Le montant des charges est calculé sur une base URSSAF forfaitaire de 4* le smic horaire 2020 en vigueur par JE (<https://www.urssaf.fr/portail/home/employeur/calculer-les-cotisations/la-base-de-calcul/cas-particuliers--bases-forfaita/lassociation-detudiants-a-caract.html>)- La cotisation Pôle emploi calculée sur la base brute réelle

_ Le prix TTC Jour-étude comprend la majoration TVA à 20 %. Ce montant est déductible fiscalement pour toutes sociétés.